

## TABLEAU DES COTISATIONS 2018-2019

Pour les adhésions de : Avril, Mai et Juin 2018  
La cotisation sera valide jusqu'au 31 mars 2019.

### Frais relatifs à l'inscription au tableau de l'Ordre

Montant	Taxes	Sous-total
75 \$	11.23 \$	86.23 \$

### Frais relatifs à la réinscription au tableau de l'Ordre \*

Montant	Taxes	Sous-total
55 \$	8.24 \$	63.24 \$

Ainsi que la cotisation à payer selon votre statut:

	Montant	Taxes	OPQ	Sous-total	Total à payer incluant les frais relatifs à l'inscription au tableau de l'Ordre	Total à payer incluant les frais relatifs à la réinscription au tableau de l'Ordre
<b>2 Cotisation régulière</b>	405 \$	60.65 \$	27.00 \$	492.65 \$	578.88 \$	555.89 \$
<b>2 Cotisation sans emploi (depuis au moins 8 mois sans travail - AVEC PREUVE)</b>	240 \$	35.94 \$	27.00 \$	302.94 \$	389.17 \$	366.18 \$
<b>2 Cotisation finissant 2 (A2016 ou H2017) **</b>	301 \$	45.07 \$	27.00 \$	373.07 \$	459.30 \$	436.31 \$
<b>2 Cotisation finissant 1 (A2017 ou H2018) **</b>	186 \$	27.85 \$	27.00 \$	240.85 \$		
<b>2 Cotisation aux études à temps plein (avec preuve)</b>	218 \$	32.65 \$	27.00 \$	277.65 \$	363.88 \$	340.89 \$

### Important:

- 2 Possibilité de modalités de paiement sans frais ni intérêts.
- 2 Les frais relatifs à l'inscription au tableau de l'Ordre doivent être payés séparément et ne sont pas remboursables.
- 2 Les cotisations professionnelles sont déductibles d'impôts.

\* Pour les anciens membres T.P. ou T.Sc.A. seulement. Ne s'adresse pas aux anciens étudiants affiliés à l'Ordre.

Les Finissants 1 n'ont pas à payer les frais relatifs à l'inscription au tableau de l'Ordre.  
Nous tenons compte de la dernière session étudiée pour définir le statut de finissant.

\*\* A = Session d'Automne ; H = Session d'Hiver